

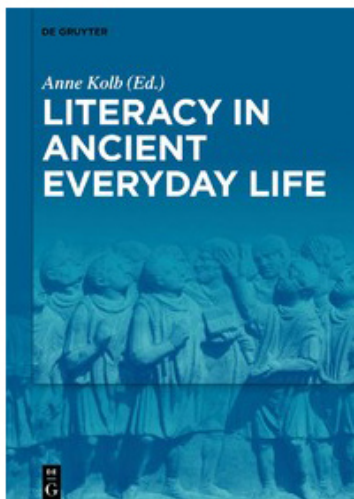
Le Fil d'ArAr

COMPTE-RENDUS, MICHEL FEUGÈRE

LIRE ET ÉCRIRE DANS L'ANTIQUITÉ

21/12/2020 | MICHEL FEUGÈRE | LAISSER UN COMMENTAIRE

Michel Feugère



Compte-rendu de Anne Kolb (ed.), *Literacy in Ancient Everyday Life*. De Gruyter, Berlin 2018.

Apprécier l'aptitude à lire et à écrire dans les sociétés anciennes est un vaste sujet, envisagé ici à la fois, d'abord, d'un point de vue très général, avec six contributions ; et plus précisément ensuite dans l'Antiquité romaine, avec douze autres articles centrés sur cette période qui voit, dans la plupart des cultures occidentales en-dehors du monde gréco-romain proprement dit, les provinces passer du règne de l'oralité à une culture écrite. Tous ces travaux sont issus d'une conférence internationale tenue à l'Université de Zürich, dont on a donc ici les Actes.

La première partie du volume, « A Global Perspective » (p. 13-158), regroupe donc des travaux qui envisagent successivement l'étude de la 'literacy' dans des cultures anciennes très différentes : la Chine de la dynastie Shang (1554-1046 BC), où la cour royale utilise des os inscrits dans des céré-

monies divinatoires ; l'Inde de l'époque du roi Ashoka (268-232 BC), où l'écriture Kharoshti, dérivée de l'araméen, évolue vers le système brahmi, qui intègre des éléments grecs et araméens ; l'Égypte pharaonique, où la 'literacy' est le privilège des scribes, des professionnels bénéficiant de nombreux avantages ; deux contributions concernent le monde perse avec d'une part l'Iran de Tespides et la 'literacy' féminine, envisageant dans les deux cas les relations entre l'oralité et la pratique de l'écriture. Cette partie du volume se clôt par W. Harris, auquel on devait déjà une première approche globale du phénomène (*Ancient literacy*, Cambridge / Mass., 1989). Toutes ces contributions, concernant des exemples précoces d'irruption de l'écrit dans des sociétés déjà fortement hiérarchisées, montrent que l'écriture, d'une part, a renversé des équilibres anciens où la mémoire et le récit reposaient sur la tradition orale. Elles montrent aussi que la 'literacy' a été, depuis le début, un enjeu de pouvoir entre les élites qui la contrôlent, et ceux qui n'y ont pas accès.

Qui sait écrire et qui ne sait pas ? La question reste centrale dans la deuxième partie du volume (p. 159-411), dévolue à l'époque romaine, au sens large, puisque la dernière contribution déborde sur le haut Moyen Âge. Pour cette période, la documentation et les travaux sont assez riches et variés pour que les éditeurs aient pu regrouper les articles sous quatre rubriques : les groupes sociaux, la pratique religieuse, l'administration et l'éducation.

Groupes sociaux

Le dossier s'ouvre avec quatre études regroupées sous l'étiquette « groupes sociaux » : autre exemple de l'intérêt (récent) de l'épigraphie pour les 'gender studies', S. Hübner tente d'évaluer le degré de 'literacy' atteint par les femmes dans l'Égypte romaine, en se basant bien sûr sur les actes conservés sur papyrus. Elle obtient des pourcentages de 'slow writers' 40 à 50 fois plus faibles chez les femmes propriétaires que chez les hommes, d'où elle conclut qu'environ 5% du total de la population féminine de l'Égypte romaine savait écrire. Même si les actes eux-mêmes étaient rédigés par des professionnels, une proportion significative de la population avait donc accès à la lecture et à l'écriture.

M. Speidel apporte ensuite son regard expérimenté à la même problématique sur l'armée, souvent décrite comme vecteur important de la 'literacy' à l'époque romaine. En contexte militaire, l'administration et la communication reposaient largement sur l'écrit, mais les soldats écrivaient aussi des lettres à leurs familles, et recevaient avec leur *honesta missio* un diplôme soigneusement rédigé qui atteste de l'importance de l'écrit pour le *miles* et son entourage.

R. Tomlin tente ensuite d'apprécier le degré de 'literacy' de la Bretagne romaine à partir de l'ensemble de la documentation disponible, allant des graffites aux tablettes en bois (v. les 'Bloomerg tablets' récemment éditées par ses soins : Tomlin 2016), en passant par les *defixiones* qu'il a étudiées dans divers sanctuaires fouillés ces dernières décennies. Sur la base de ces données, sa conclusion sur la pénétration de la lecture et de l'écriture dans cette province est un peu plus optimiste que celle de Harris.

K. Ruffing tente d'apprécier la signification de la 'literacy' dans l'économie romaine en se plaçant à un niveau encore plus général, sur l'ensemble de l'Empire. Si les ressources archéologiques abondent, leur inventaire cependant trop incomplet notamment pour les graffites et les « inscriptions mineures » oblige à se contenter d'un certain nombre de fenêtres, celles des zones les mieux étudiées.

Pratique religieuse

La pratique des *defixiones*, envisagée ici par A. Kropp, devrait refléter la maîtrise de l'écrit dans les couches populaires, mais les textes de malédictions font trop de référence à des formules juridiques pour qu'on n'y voie pas la main de scribes aguerris. Le *ductus* des inscriptions plaide lui aussi, dans bien des cas, pour des intervenants professionnels.

W. Spickermann cherche ensuite à mesurer comment les Trois Gaules et les Germanies sont venues, dans le domaine de la religion, à utiliser l'épigraphie lapidaire, qui a certainement transformé en profondeur la pratique et le vécu du fait religieux après la conquête césarienne. Étrangère aux religions antérieures, l'écriture est ainsi devenue partie intégrante des cultes romains, notamment dans le cadre municipal.

Administration

La catégorie très particulière des lois inscrites est abordée par A. Caballos Rufino à partir de l'exemple de la Bétique, probablement un des territoires où on peut le mieux aborder ce sujet. Presque partout, en effet, les inscriptions juridiques affichées dans les lieux publics ont été détruites et récupérées pour leur matériau à la fin de l'Antiquité, voire auparavant (cf. l'inscription de Pézenas retrouvée en petits fragments dans un puits du site de L'Auribelle-basse, comblé au IIIe s. : Mauné, Christol 2003). Alors que la Bétique a livré 128 inscriptions de ce type, pour la plupart, il est vrai, fragmentées, on n'en connaît en France qu'un exemple bien conservé, les tables de patronat de Claudius Lupicinus, trouvées en 1881 à Tournon (Lot-et-Garonne) (Musée d'Agen). Ces inscriptions sont de nature variée, allant de décrets sénatoriaux (*senatus-consultes*) à des textes régissant des relations privées (patronage, tablettes d'hospitalité), en passant par des lois coloniales ou municipales.

En Égypte, le phénomène qu'on appelle la « municipalisation » a aussi pris la forme d'une promotion culturelle des élites locales. Comme le montre W. Graham Claytor, le rapport aux pratiques de l'écriture en a été modifié. À partir de l'époque ptolémaïque, le système notarial est celui du *grapheion*, une officine présente dans tous les gros villages et qui assure, à côté des temples, la rédaction des documents officiels. Les *grapheia* se chargent, notamment, moyennant rétribution, d'adresser une copie de tous les actes officiels à une archive centralisée, sans doute à Alexandrie. Mais à partir de la dernière partie du IIe s. de n. ère, une part importante des actes rédigés dans certains *grapheia* (jusqu'à 40% dans certains cas) sont le fait de simples particuliers, parfois des « slow writers », dont la production écrite n'a rien à voir avec celle des scribes professionnels, bien

que le lieu de réalisation de l'écrit soit le même.

Qui donc écrivait en Égypte gréco-romaine et dans quel but, se demande fort à propos P. Schubert dans la contribution suivante ? La riche documentation régionale, pour la période entre l'arrivée d'Alexandre (332 BC) et la conquête Arabe (642 CE), concernant principalement des actes privés, pièces notariales ou judiciaires, fournit à ce titre un matériau de premier choix. Bien que nombre d'entre eux soient rédigés en grec, la résurgence de la langue égyptienne en écriture copte montre que cette dernière était restée en usage dans la population. L'aptitude à l'écriture, ou au moins à la lecture, semble largement diffusée dans la population ; pour autant, on recourt largement à des scribes professionnels, qui constituent une classe à part. Le dossier réuni par P. Schubert inclut une analyse de la mise en page des formulaires rédigés dans les officines officielles : un recours à la matérialité du texte jusqu'ici peu sollicité par les spécialistes.

La profession de scribe, examinée enfin par B. Hartmann, n'existait pas qu'en Égypte, bien qu'elle y soit, grâce aux *papyri*, bien mieux documentée qu'ailleurs. Les *scribae* forment, dans la République, la classe la plus élevée des *apparitores*, ces assistants des magistrats. Partout où l'État avait besoin d'intervenir, pour garantir un droit, formuler une décision, attribuer un privilège etc., des scribes matérialisaient l'acte par un écrit conservé dans une archive. Des structures adaptées (*tabularia*) conservaient ces écrits fragiles, régulièrement frappés par des incendies. Si les contenus ont disparu, le travail des *tabularii* est présent derrière les nombreuses représentations sculptées, notamment les stèles funéraires, qui nous montrent ces scribes accompagnés de leurs inséparables tablettes.

Éducation

Suivant une démarche régressive, le recueil parvient in fine à la question centrale de l'éducation, qu'aborde M. Horster avec une question délicate : comment l'érudition historiographique est-elle appréciée dans l'Antiquité ? La pratique des résumés et de la compilation, les multiples discours associés aux représentations figurés, avaient pour conséquence une diffusion permanente et généralisée des histoires et de la mythologie, les deux étant souvent mêlés. Cette culture ne passait donc pas par l'écrit mais rejoignait bien sûr les sources écrites qu'une élite pouvait lire ou consulter. La culture écrite disposait donc de tout une série de relais entre la poésie épique, à laquelle très peu de gens accédaient, et les références culturelles dont pouvait se satisfaire une part bien plus importante de la population.

Sous le titre de la « latinité menacée », la dernière contribution du volume aborde la question des changements linguistiques de la fin de l'Antiquité, tels qu'ils peuvent apparaître dans les stèles funéraires tardives ou du haut Moyen Age de l'aire Rhin-Moselle (W. Schmitz). Cette documentation reflète bien sûr l'éducation linguistique, mais aussi, certainement, l'évolution des usages de la langue dans un domaine bien particulier, celui de l'épigraphie funéraire du IV^e au VII^e s. Avec la raréfaction, voire la disparition des dédicaces religieuses ou des inscriptions monumentales, cette source relativement riche (c 1500 inscriptions), étroitement liée aux progrès de la religion chré-

tienne s'inscrit dans un cadre culturel entièrement renouvelé. A côté de formules latines correctes, on y voit émerger des formes vulgaires qui annoncent l'implantation des langues romanes. Si les villes (Trèves, Cologne, Mayence) conservent un latin canonique, ce sont les campagnes qui s'avèrent les plus propices à l'émergence de conjugaisons, de mots ou d'acceptions nouvelles, reflétant sans aucun doute le langage quotidien.

Abordant tour à tour des documentations aussi différentes, dans des contextes chrono-culturels si variés, ce recueil aurait pu donner une impression d'éparpillement. Il parvient au contraire à démontrer que, quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde, l'étude de la 'literacy' met en œuvre des constantes, qui sont autant de pistes à suivre pour en analyser l'évolution. Dans quel contexte social, politique ou religieux, passe-t-on d'une culture de la parole (la règle pré-historique) à une culture de la 'literacy' ? A un moment *t*, qui écrit et dans quel but ? Et comment se diffuse la connaissance de l'écriture, celle de la lecture, et auprès de qui ? Religion et magie, qui semblent, dans les origines les plus lointaines, indissociablement liées à l'émergence des signes écrits, laissent bientôt la place à un pouvoir politique (royal, étatique puis urbain), avant que le monde économique ne s'approprie l'écriture comme un formidable accélérateur de 'business'. Ces passionnantes enquêtes nous invitent à considérer notre documentation occidentale, pour partielle et tardive qu'elle soit, pour ce qu'elle est : une source extraordinaire pour l'étude des sociétés, des hommes et des mentalités.

Bibliographie

Harris 1989 : W. Harris, *Ancient literacy*, Cambridge / Mass., 1989.

Mauné, Christol 2003 : St. Mauné, M. Christol, *Une inscription sur bronze trouvée dans l'établissement gallo-romain de L'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault)*. *Gallia* 60, 2003, 369-382.

Tomlin 2016 : R.S.O. Tomlin, *Roman London's First Voices. Writing Tablets from the Bloomberg Excavations 2010-14*, London 2016.

Citer ce billet : Michel Feugère, "Lire et écrire dans l'Antiquité." *Le Fil d'ArAr*, 21/12/2020, <https://lefeldarar.hypotheses.org/4012>.



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search

Expression ou mot-clé

- Dans tout OpenEdition
- Dans Le fil d'ArAr

RECHERCHER